

Construction Law – au moins 4 ans d’expérience

Pour notre cabinet à Bruxelles, nous sommes à la recherche d'un(e) avocat(e) dynamique et motivé(e) ayant entre 4 et 7 ans d'expérience et présentant un intérêt marqué pour le droit privé de la construction et l'exécution des marchés publics.

Profil

- Vous êtes titulaire d'un Master en droit d'une université belge.
- Vous avez entre 4 et 7 ans d'expérience pertinente en droit privé de la construction et en droit de l'exécution des marchés publics.
- Une expérience en passation des marchés publics est un atout.
- Vous êtes francophone (la maîtrise de l'anglais et du néerlandais est un atout).
- Vous pouvez de façon autonome traiter les dossiers.
- Vous combinez une forte faculté d'analyse avec une attitude assertive et vous adoptez une approche efficace et pragmatique.
- Vous disposez d'un esprit d'équipe et pouvez également travailler d'une manière indépendante.
- Vous souhaitez renforcer notre équipe du droit privé de la construction et de l'exécution des marchés publics.

Tâches et responsabilités

- Participer activement à la gestion des dossiers au sein du département de droit de la construction.
- Traiter des dossiers de manière autonome.
- Conseiller et représenter les clients dans le cadre de projets de construction, de contrats et de litiges en droit de la construction.
- Contribuer activement au développement du cabinet.

Offre

Nous proposons un environnement de travail stimulant, avec des dossiers intéressants et variés. Par ailleurs, nous offrons un large éventail de possibilités de formation interne, telles que du coaching, des séminaires et des formations, afin de soutenir votre développement professionnel. Bien entendu, cela s'accompagne également d'un package de rémunération attractif, ainsi que de la possibilité de travailler depuis Anvers ou Bruxelles.